

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-BPRO

Evénement :	sortie en extrémité de piste à l'atterrissage.
Cause identifiée :	non prise en compte des conditions météorologiques avant le départ.

Conséquences et dommages :	hélice tordue, train avant endommagé, verrière cassée.
Aéronef :	avion Robin DR 315.
Date et heure :	dimanche 13 septembre à 16 h 45.
Exploitant :	club.
Lieu :	AD Saint-Rambert-d'Albon (26), piste non revêtue 900 m x 100 m.
Nature du vol :	local.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote 53 ans, BB de septembre 1996, licence périmée depuis un an, 89 heures de vol, dont 42 sur type et 4 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le site de l'accident : vent 10 à 15 kt tournant du secteur sud-ouest à nord-ouest avec rafales de 25 à 30 kt, visibilité réduite sous averses à 3 ou 4 km, SCT à 1800 pieds avec Cb dans la masse, OVC à 3000 pieds.

Circonstances

Au retour d'un vol local d'un quart d'heure, sous une forte averse et dans des conditions météorologiques se dégradant, le pilote décide d'atterrir sur la piste 19R. Le touché des roues a lieu 300 mètres après le seuil. Au cours du freinage, l'avion glisse sur l'herbe mouillée et franchit l'extrémité de piste. Il roule dans un champ labouré, bascule vers l'avant et s'immobilise sur le dos.